

### PROMOUVOIR LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET LA VALEUR AJOUTÉE DANS LES CHAÎNES DE VALEUR AGRICOLE

#### Les leçons tirées du *Africa Agriculture and Trade Investment Fund (AATIF)*

*Du Secrétariat de la Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement (AfCoP-GRD) à la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF)*



Étude de cas  
N°38

### RÉSUMÉ

Il est de plus en plus nécessaire de renforcer les investissements privés et la valeur ajoutée locale dans les chaînes de valeur agricole comme solution pour libérer le potentiel de l'agriculture en Afrique. Depuis 2011, le *Africa Agriculture and Trade Investment Fund (AATIF)* est intervenu pour réaliser ce potentiel. Grâce aux soutiens techniques et financiers, l'AATIF accompagne un large éventail d'acteurs comme les coopératives, les sous-traitants, les intermédiaires et les institutions financières dans le secteur agricole. AATIF utilise deux approches et différents instruments comme la dette à long terme, les garanties, le partage des risques, les fonds propres et intermédiaires.

Après cinq ans d'activité depuis 2011, l'AATIF a réalisé des investissements importants dans l'agriculture et a créé des emplois. L'AATIF se distingue des autres fonds en ce qui concerne les cibles (car il se concentre tant sur les petits exploitants agricoles que sur les petites entreprises), les instruments (financement à long terme) et le soutien non financier.

L'expérience de l'AATIF révèle des leçons, dont la nécessité d'adopter des instruments d'investissement appropriés, l'avantage de la recherche pour des investissements efficaces, l'importance des conseillers dans le domaine de la conformité et les limites des investissements étrangers. Ces leçons et politiques peuvent inspirer d'autres fonds d'investissement et orienter les institutions publiques dans l'élaboration de politiques appropriées.

D'après l'étude de cas sur l'AATIF, nous recommandons que, pour augmenter l'intervention des Fonds dans le secteur agricole africain, les institutions panafricaines comme l'Union africaine et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique créent une agence avec deux fonctions principales : la fonction consultative de la conformité pour les potentiels fonds et le suivi des interventions des Fonds afin de s'assurer que les investissements soient durables sur le plan environnemental et social.

### Introduction

L'agriculture africaine est considérée comme ayant un énorme potentiel (NEPAD, 2013). Malheureusement, le potentiel seul ne suffit pas à alimenter une population croissante, d'où la nécessité de développer des actions afin de libérer ce potentiel et permettre à la population croissante

d'Afrique de bénéficier pleinement des ressources disponibles (KPMG, 2013).

L'agriculture africaine est caractérisée par un grand nombre de petits exploitants pauvres, des rendements faibles, une commercialisation limitée, une faible productivité et la baisse du ratio

population-terres agricoles qui ne vont pas dans le sens de la transformation économique attendue au cours des prochaines années (voir Collier et Dercon, 2014 p92). En 2050, les pays en développement et ceux de l'Afrique en particulier, doivent doubler la production agricole pour alimenter leur population en croissance rapide (FAO, 2009 ; Banque mondiale, 2012). Pour réaliser cette transformation, l'approche traditionnelle proposée par les donateurs et les économistes agricoles inclut la stimulation de la croissance de l'agriculture des petits exploitants par diverses interventions, de la technologie au développement du marché (Fan, 2011 ; Conway, 2012). Au-delà du débat sur l'efficacité de cette approche (voir Collier et Dercon, 2014), il existe un consensus sur les besoins d'augmenter les investissements dans l'agriculture africaine comme solution pour débloquent son potentiel. Pour atteindre l'objectif d'une croissance rapide de la production d'ici 2050, un investissement net annuel d'au moins 11 milliards de dollars sera requis pour la région de l'Afrique subsaharienne (FAO, 2009). Cet investissement doit intervenir principalement dans la production de base et les services associés en aval. Par conséquent, il est urgent d'accroître les investissements privés, en même temps que les pays travaillent à créer, maintenir ou améliorer un environnement propice qui favorise et protège les investissements privés. Le défi est énorme. Malheureusement, la capacité de l'Afrique à combler l'écart d'investissement reste très limitée. Récemment, l'investissement direct étranger (IDE) en Afrique a augmenté et semble être une source alternative de financement, ce qui pourrait contribuer à combler l'écart d'investissement et conduire à une expansion rapide de l'agriculture.

Le *Africa Agriculture and Trade Investment Fund* (AATIF) est l'un des Fonds d'investissement internationaux axés sur les investissements dans le secteur agricole en Afrique. Il cible les exploitations agricoles de petite, moyenne et grande taille, ainsi que les entreprises agricoles dans l'ensemble de la chaîne de valeur agricole. Grâce aux instruments adéquats comme le partage des risques, l'AATIF fournit aux institutions financières deux approches d'investissement qui facilitent les prêts aux petits

exploitants et/ou aux petites et moyennes entreprises (PME) dans le secteur agricole. Pendant cinq ans, depuis 2011, l'AATIF a continué à développer son portefeuille en Afrique en étendant son réseau de financement à travers l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et australe.

Cette étude de cas présente l'AATIF, un mécanisme de financement innovant dédié au déblocage du potentiel agricole de l'Afrique. L'étude de cas devrait accroître la connaissance et la sensibilisation des investisseurs et des partenaires de développement qui souhaitent mettre en place des Fonds d'investissement similaires ou des institutions bancaires et/ou financières désireuses d'apprendre comment les possibilités de refinancement et de partage des risques des Fonds d'investissement ciblés peuvent aider à répondre aux contraintes des prêts agricoles.

## Méthodologie

La présente étude de cas a été développée selon une approche basée sur l'examen de la littérature. Étant donné qu'il n'était pas possible pour nous d'interviewer le personnel de l'AATIF et leurs partenaires bénéficiaires en Afrique, toutes les données recueillies proviennent de la littérature, y compris les documents pertinents sur le financement agricole, les rapports trimestriels et annuels de l'AATIF. Nous avons effectué une analyse croisée de l'expérience, nous avons tiré quelques leçons et des recommandations politiques pour d'autres Fonds, des organisations panafricaines et des gouvernements africains. L'étude de cas a été examinée par un évaluateur indépendant.

## Le Fonds africain d'investissement agricole et commercial (AATIF)

### Justification, objectifs et principe de l'AATIF

Il ne fait aucun doute que l'agriculture est un secteur particulièrement risqué (Toledo et *al.*, 2011 ; Tangermann, 2011 ; Poulton et Macartney, 2012). Malgré cette vision dominante, les investissements dans le secteur de l'agriculture connaissent une

croissance notable avec la prolifération des Fonds mis en place pour cibler le secteur (Miller et al., 2010). Cela s'explique à la fois par des projections de rentabilité améliorée et l'intérêt des organismes de développement et des gouvernements à accroître les investissements dans le secteur pour assurer la sécurité alimentaire (Hallam, 2011). Cependant, en Afrique, la part des dépenses publiques et de l'aide

publique au développement (APD) dans l'agriculture est faible, moins de 7% et 3,8% respectivement (FAO, 2009). Il y a très peu de prêts bancaires commerciaux à l'agriculture. En outre, les pays africains restent en grande partie des régions exportatrices de matières premières dépourvues de valeur ajoutée locale substantielle. La

L'AATIF se concentre sur les trois dimensions du développement durable avec des objectifs économiques, sociaux et environnementaux (figure 1). Il vise à fournir des emplois et des revenus supplémentaires aux agriculteurs, aux entrepreneurs et aux travailleurs en augmentant la productivité, la production et l'amélioration de la valeur ajoutée locale et du transfert de connaissances.

En réalisant la valeur ajoutée locale, la réduction de la pauvreté et de la viabilité économique, le Fonds entend attirer des investisseurs et des capitaux supplémentaires pour le secteur agricole africain, en mettant l'accent sur la population rurale qui dépend de ses moyens d'existence, de l'agriculture et manque de financement fiable, entravant ainsi le développement économique.

L'intervention du Fonds repose sur deux principes : la durabilité et l'additionnalité. L'AATIF s'efforce d'unir les aspects économiques, sociaux et environnementaux dans l'étude des investissements afin de créer un impact durable dans tous ces domaines (voir la figure 1). Guidé par un engagement fort envers le développement économique durable, l'AATIF entend compléter les programmes d'aide au développement en phase antérieure (financés par des subventions ou des financements concessionnels) en fournissant un financement aux conditions de marché (AATIF 2011, Convergence 2015). En ce qui concerne l'additionnalité, l'AATIF observe le concept d'additionnalité en fournissant des ressources aux domaines qui connaissent actuellement un manque de services financiers appropriés (Convergence, 2015). L'additionnalité peut également être réalisée en élargissant les programmes d'aide au développement existants ou en comblant l'écart entre ces programmes et les acteurs du secteur privé avec des perceptions de risque très conservatrices. L'innovation dans les structures de prêt et les exigences en matière de garantie, le partage des risques avec les partenaires de l'industrie ou la combinaison de produits de prêt avec des mécanismes d'assurance est également le



Figure 1. Objectifs de l'AATIF (données de l'AATIF 2015)

sous-performance de l'agriculture en Afrique, à son tour, entraîne l'importation de produits alimentaires. Par conséquent, le financement de l'agriculture africaine, de la production à la transformation, est une étape clé dans le déblocage de son potentiel. Dans ce contexte, l'AATIF attache une grande importance à la promotion des investissements sur l'ensemble de la chaîne de valeur agricole. Le Fonds s'efforce d'améliorer les pratiques agricoles afin d'augmenter les rendements des cultures et d'aider à renforcer les capacités de stockage et de traitement pour élargir la valeur ajoutée locale (AATIF, 2011).

résultat souhaité des activités de l'AATIF dans les prêts agricoles africains (AATIF, 2011).

### Structure et gouvernance de l'AATIF

La structure globale de l'AATIF comprend trois éléments : la structure des investisseurs, la structure de gouvernance et la structure des investissements.

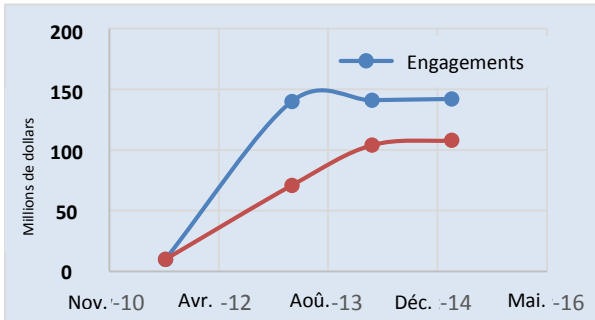


Figure 2. Mobilisation des fonds par l'AATIF

Les investisseurs proviennent des secteurs public et privé. Ils comprennent les institutions religieuses, les familles et/ou les entreprises familiales, les fondations, le Ministère allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ) et les intermédiaires (capitalisés par le KfW Bankengruppe et la Deutsche Bank) (Convergence, 2015). De 2011 à 2015, la capacité de mobilisation des Fonds a considérablement augmenté (figure 2). Au 31 mars 2014, les engagements s'élevaient à 142 millions de dollars, dont 108 millions de dollars ont été souscrits (AATIF, 2015).

En ce qui concerne la gouvernance (figure 3), l'AATIF est géré par un Conseil des directeurs (CD) élu par l'assemblée générale des actionnaires de l'AATIF, qui supervise les activités du Fonds et est responsable des décisions stratégiques. Le CD est le représentant légal, l'administrateur exclusif et le gestionnaire du Fonds. Le Conseil des directeurs nomme le Comité d'investissement qui a le pouvoir discrétionnaire d'évaluer les propositions d'investissements présentées par le gestionnaire d'investissements. Les prêts de l'AATIF sont accompagnés d'un Mécanisme d'assistance technique (MAT) supervisé par un comité représentant les donateurs du mécanisme. Le Mécanisme d'assistance technique a pour fonction d'accorder un soutien au

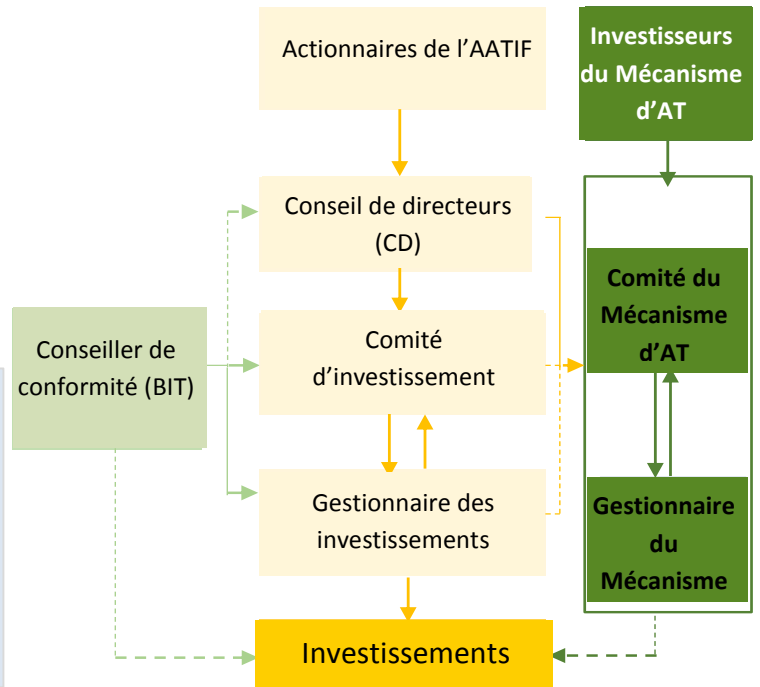


Figure 3. Structure de gouvernance de l'AATIF

renforcement des capacités et à la diffusion des connaissances sur l'agriculture et l'agrofinance. L'assistance technique est gérée par le Fonds commun pour les produits de base, une institution financière intergouvernementale créée dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

Enfin, l'AATIF s'est associé à un conseiller en conformité qui agit en tant qu'expert en fournissant aux gestionnaires des investissements et au Comité des investissements les informations et les avis de conformité avant toute décision d'investissement. Le Bureau International du Travail (BIT) a été engagé comme conseiller en conformité à partir de juillet 2012 pour une durée de trois ans.

L'AATIF est structuré de manière à permettre aux investisseurs de se présenter à trois niveaux différents, chacun offrant un profil de risque et de rendement unique avec des dividendes payés selon un principe de cascade. Le Fonds cible les fermes agricoles de petite, moyenne et grande taille ainsi que les entreprises agricoles comme les coopératives, les fermes commerciales et les entreprises de transformation sur l'ensemble de la chaîne de valeur agricole. Ces entreprises sont financées directement et indirectement par le biais d'institutions financières locales ou d'autres

intermédiaires comme les grandes entreprises agroalimentaires, qui prêtent de l'argent au secteur agricole.

**Opérations de l'AATIF**

Les investissements de l'AATIF sont directs ou indirects (figure 4). Les investissements directs peuvent comprendre le financement de coopératives, de fermes commerciales et de sociétés de transformation le long de la chaîne de valeur

déboursent des prêts et/ou des subventions en nature à leurs producteurs idéalement organisés en organisations de producteurs ; et/ou ii) financent directement les unités de transformation locale pour améliorer la valeur ajoutée.

Les différentes approches d'investissement interagissent avec des partenaires à travers des instruments spécifiques. La dette à long terme, les intermédiaires et les capitaux propres sont utilisés pour les investissements directs, tandis que les

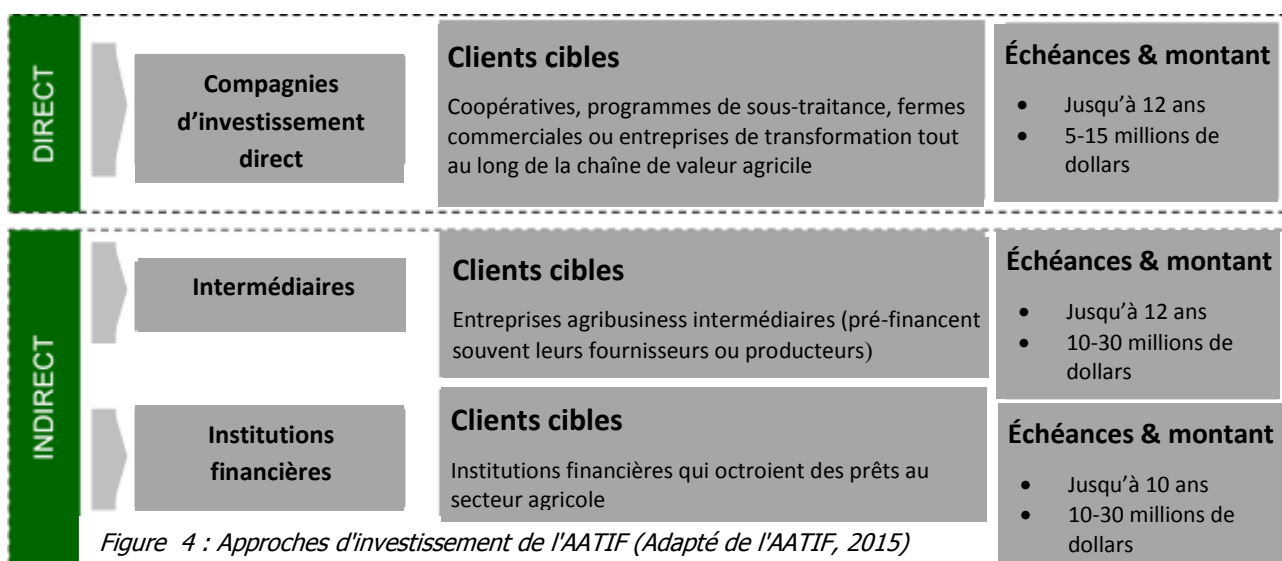


Figure 4 : Approches d'investissement de l'AATIF (Adapté de l'AATIF, 2015)

agricole. Les investissements indirects concernent le financement d'institutions financières locales ou d'autres intermédiaires (comme les grandes agroentreprises ou les distributeurs d'intrants agricoles) qui prêtent les fonds de l'AATIF en espèces ou en nature au secteur agricole. L'AATIF a l'intention de maintenir un équilibre entre les investissements directs et les investissements indirects, car les deux approches peuvent avoir un impact positif sur le développement et assurer une diversification adéquate des risques.

L'investissement direct vise à permettre la croissance de clients cibles sélectionnés le long de la chaîne de valeur agricole pour accroître finalement la productivité, la production et la valeur ajoutée locale. L'investissement indirect vise à faciliter les prêts aux petits exploitants et/ou aux petites et moyennes entreprises (PME) dans le secteur agricole. Avec l'aide de l'AATIF, les intermédiaires i)

dettes à long terme, les garanties et le partage des risques sont utilisés pour des raisons indirectes.

En mars 2015, le portefeuille de l'AATIF comprenait huit investissements dont quatre directs : Wienco et Globally Agri-Development Company (GADCO) au Ghana, Chobe Agrivision en Zambie, Cape Concentrate en Afrique du Sud et quatre indirects avec les banques : PTA Bank au Marché commun pour l'Afrique de l'Est et australe (COMESA), la Chase Bank au Kenya, la BancABC au Botswana et Balmed en Sierra Leone) (AATIF, 2015). La plupart d'entre eux ont été financés avec l'instrument de dette à long terme pour répondre aux besoins des entités émergentes (Convergence, 2015).

## Résultats et évaluation globale de l'AATIF

### Quelques résultats de l'AATIF

Grâce aux différents investissements de l'AATIF, la capacité de financement agricole des partenaires sélectionnés dans toute l'Afrique a considérablement augmenté. Au 31 mars 2015, une somme de 317,7 millions de dollars a été accordée en cinq ans de fonctionnement à différents partenaires africains (Wienco et GADCO au Ghana, Balmed en Sierra Leone, BancABC en Afrique de l'Est, Chobe Agrivision en Zambie, Chase Bank au Kenya, Cap Concentrate en Afrique du Sud, PTA Bank au COMESA), ce qui augmente la disponibilité de services financiers pour accroître la production agricole en Afrique. Les investissements de l'AATIF augmentent progressivement d'année en année (figure 5).

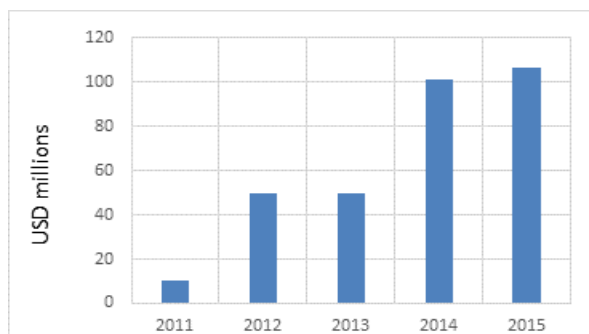


Figure 5 : Évolution des prêts aux partenaires africains (données de l'AATIF)

L'AATIF vise à maintenir un équilibre entre les investissements directs et les investissements indirects. Contrairement aux investissements directs, les investissements indirects (par le biais d'institutions financières ou d'autres intermédiaires) sont plus faciles à surveiller depuis l'étranger et, généralement, comportent moins de risques (Converge, 2015).

Dans les différents pays en partenariat avec l'AATIF, les investissements ont produit des résultats positifs, notamment l'augmentation des bénéficiaires finaux, l'augmentation du nombre d'emplois offerts, l'accès au crédit et l'intégration des objectifs sociaux et environnementaux pour le développement durable

dans leurs opérations. Ces aspects seront brièvement examinés dans les paragraphes suivants.

*Un plus grand nombre de bénéficiaires finaux (petits agriculteurs) ont été touchés par le Fonds.*

Les demandes de prêts au niveau des institutions financières et d'adhésion au niveau des organisations de producteurs ont connu une augmentation substantielle. En 2015, le programme de sous-traitance de Wienco pour le coton, le cacao et le maïs (Ghana) a atteint 45 000 petits agriculteurs (EMRC, 2014). L'Association Cocoa Abrabopa, assistée de Wienco (Ghana), a enregistré une augmentation de 12 000 agriculteurs pour la saison 2015 (AATIF, 2015). Le programme Copa Connect, assisté de GADCO (Ghana), a accueilli 800 petits agriculteurs et 45 agriculteurs de la communauté Fievie en avril 2014 (AATIF, 2015). Selon le rapport de l'AATIF (2012), la phase pilote du programme des petits exploitants de GADCO mis en œuvre entre novembre 2012 et mars 2013 a montré que les agriculteurs ont pu doubler leurs rendements et leurs revenus de la production de riz (environ 5 000 dollars) et quadrupler leur revenu net tout au long de la saison (environ 1 912 dollars).

*Les partenaires africains ciblés ont connu une augmentation du nombre d'emplois offerts*

Avec l'aide de l'AATIF, les partenaires africains ont créé de nombreux nouveaux emplois, maintenu et amélioré qualitativement beaucoup d'autres le long de la chaîne de valeur agricole. Par exemple, en février 2015, Cape Concentrate (Afrique du Sud), une entreprise opérant dans la transformation de la tomate et précédemment sous la Business Rescue, employait 80 travailleurs dans l'usine de transformation, dont 15 étaient permanents. En outre, la Tyefu Community Farming Trust (Afrique du Sud) employait en moyenne 720 personnes pendant la saison de récolte (AATIF, 2015). En ce qui concerne la GADCO (Ghana), la restructuration de l'entreprise, en raison du défi opérationnel, a affecté les effectifs qui ont diminué par rapport à l'effectif global de 180 employés à temps plein en avril 2014 à 107 en décembre 2014 (AATIF, 2015).



Chez Chobe Agrivision (Zambie), le nombre d'employés a considérablement augmenté de 258 en 2011 à 390 en 2012 (AATIF, 2013). Avec la maturation de l'activité, la main-d'œuvre totale de l'entreprise est demeurée largement stable en 2013 et 2014 avec une légère augmentation de 3%, dont la plupart étaient permanents (AATIF 2015).

*L'accès au crédit est facilité et un plus grand nombre de petits agriculteurs sont liés aux services de prêt*

Avec l'aide de l'AATIF, certains partenaires africains ont développé un certain nombre d'initiatives pour étendre les prêts au secteur agricole. Au 31 mars 2015, la Chase Bank a prêté plus de 9 millions de dollars de l'AATIF aux acteurs de la chaîne de valeur agricole (AATIF, 2015). Des initiatives ont été développées pour améliorer l'accès des petits exploitants au financement. Par exemple, la Chase Bank (Kenya) a lancé un plan visant à développer une solution de prêt automatisé pour la notation et l'approbation de crédits aux agriculteurs, ce qui lui permet de réduire le temps nécessaire pour prendre des décisions sur les crédits. La banque est également en discussion avec plusieurs fonds comme l'AATIF, afin d'obtenir des lignes de crédit supplémentaires pour soutenir son ambition de déployer plus de prêts pour la production agricole.

*Au-delà des objectifs de développement économique, les partenaires africains ciblés ont intégré les objectifs sociaux et environnementaux pour le développement durable dans leurs opérations*

Avec l'aide de l'AATIF, tous ses partenaires africains ont développé leurs systèmes de gestion sociale et environnementale pour identifier et atténuer les risques sociaux et environnementaux et les impacts de leurs opérations (voir AATIF, 2014 et AATIF, 2015). Toutes les entreprises qui ont collaboré avec l'AATIF sont plus conscientes de leurs responsabilités sociales et environnementales. Par exemple, GADCO (Ghana) dans le cadre de l'accord de co-entreprise avec la tribu Fievie sur l'utilisation de 1 000 hectares

de terres communales, paie à la communauté un loyer de 2,5% de la valeur marchande du riz récolté et étuvé pour les premiers cinq ans. Par la suite et pour le reste du contrat de location, le loyer payé à la tribu Fievie sera de 5% de la valeur marchande du riz récolté et étuvé (AATIF, 2015). Selon le même rapport, Chobe Agrivision (Zambie) surveille continuellement la qualité de l'eau et des sols et met en œuvre des actions pour réduire ou atténuer les potentiels impacts négatifs. La société a récemment commencé à enquêter sur des techniques agricoles alternatives, préparatoires à l'avancement de l'agriculture de conservation. La société a continué à améliorer les logements pour le personnel, fournir et maintenir le transport des écoliers.

### **Évaluation globale : L'AATIF par rapport aux autres fonds agricoles**

En raison du potentiel inexploité de son agriculture et des opportunités d'agro-industrie associées (Grow Africa 2013), l'Afrique devient une destination attrayante pour les fonds de capital-investissement cherchant à investir dans les marchés émergents (CFC, 2013). En 2013, 16% des actions de capital-investissement et de capital-risque se trouvaient dans le secteur agroalimentaire (CFC, 2013), ce qui en fait le deuxième secteur le plus actif après les services financiers. Tous restent largement tributaires des investissements dans les petites et moyennes entreprises (Association africaine de capital-investissement et de capital-risque, 2013). Le Fonds africain d'investissement agricole (AATIF) se distingue des autres Fonds à bien des égards. Tout d'abord, l'AATIF ne fournit des financements en fonds propres que dans des cas particuliers et se spécialise dans le financement de la dette à long terme (CFC, 2013). Par ailleurs, les bénéficiaires finaux sont les petits agriculteurs et les petites et moyennes entreprises. Le soutien financier de l'AATIF est toujours accompagné d'un soutien non financier grâce au système de gestion sociale et environnementale. Par exemple, il soutient également l'éducation (Zambie, etc.) et aide les entreprises à développer des pratiques agricoles

respectueuses de l'environnement. Enfin, contrairement aux autres fonds agricoles qui interviennent généralement dans les zones à fort potentiel et négligent les zones plus marginales où se pratiquent les « cultures orphelines », l'AATIF cherche à apporter un plus en octroyant des financements dans les zones et les cultures qui connaissent effectivement un manque de services financiers. Afin d'améliorer la valeur ajoutée locale, les acteurs de la transformation agricole sont particulièrement une cible d'intérêt, car ils offrent des possibilités de valeur ajoutée au niveau national (Convergence, 2015).

Dans l'ensemble, tout investissement de l'AATIF entend contribuer à libérer de manière durable le potentiel de l'agriculture et du bien-être social des agriculteurs et des employés des partenaires.

### Leçons apprises et implications politiques

Pour libérer le potentiel de l'agriculture en Afrique, il faut des investissements importants principalement du secteur privé et de la valeur ajoutée. Dans le cadre de ces besoins, l'AATIF est intervenue dans le secteur agricole africain depuis 2012. Grâce à différentes approches (directes et indirectes) et instruments (dette à long terme, garanties, partage des risques, etc.), le Fonds apporte à différents clients (coopératives, institutions financières, programmes de sous-traitance, etc.) une assistance technique et financière destinée à accroître la disponibilité des services financiers en Afrique subsaharienne.

L'intervention de l'AATIF a produit, jusqu'à présent, des résultats importants et les leçons suivantes peuvent être tirées pour inspirer des initiatives similaires ou formuler une politique appropriée :

*Le partage des risques semble être un instrument d'investissement important et pourrait augmenter considérablement le portefeuille des institutions financières*

En raison des rendements incertains associés aux petits exploitants, de nombreuses banques commerciales ou institutions financières limitent délibérément leurs risques en réduisant les prêts aux petits agriculteurs. L'AATIF propose de partager ces risques avec eux afin de renforcer leurs capacités dans l'origine, le financement et la gestion d'un portefeuille croissant dans le secteur de l'agriculture. Le partage des risques semble être un instrument d'investissement important. Il pourrait être utilisé pour libérer la capacité de financement des banques commerciales locales et des institutions financières. Les investisseurs privés et les institutions financières publiques pourraient être des partenaires dans le partage des risques.

*La recherche est l'étape clé préalable pour un investissement efficace dans l'agriculture*

Tous les investissements de l'AATIF sont gérés par le conseiller en conformité, l'Organisation Internationale du Travail, qui fournit au gestionnaire des investissements des informations détaillées basées sur des études/recherches. Outre les événements imprévisibles comme le déclenchement d'Ebola en Sierra Leone, le conseiller en conformité aide l'AATIF à limiter les pertes. Par conséquent, les investissements dans la recherche agricole semblent avoir des taux de rendement très élevés (voir aussi FAO, 2009). Les investisseurs devraient en tenir compte et concevoir un système de conseil en conformité dans leur structure de gouvernance. En outre, les pays africains devraient également investir dans des activités de recherche agricole non seulement pour fournir aux agriculteurs des technologies et des pratiques exceptionnelles, mais aussi pour fournir aux banques commerciales locales et aux institutions financières des données à jour pour générer leurs investissements.

*Les politiques de crédit spécifiques à l'agriculture pourraient étendre les prêts à l'agriculture africaine*

Le développement d'initiatives en termes de politiques (par exemple, en réduisant le temps nécessaire pour prendre des décisions sur les crédits) pourrait augmenter considérablement les prêts



agricoles et accroître le nombre de petits exploitants agricoles. Dans le cadre de ces initiatives, les fonds de garantie seront d'une grande importance pour assurer la solvabilité des petits exploitants agricoles. Ces garanties pourraient être fournies par des investisseurs privés et des institutions financières publiques.

*Les fonds d'investissement étrangers s'intéressent davantage aux domaines et aux cultures à fort potentiel et ne prennent pas toujours en compte les politiques de sécurité alimentaire des pays africains*

Les fonds d'investissement étrangers sont axés sur les bénéfices et se concentrent généralement sur des zones et des cultures à fort potentiel, et négligent les zones plus marginales ou les « cultures orphelines ». Bien que ces investissements soient bons pour les bénéfices de développement, l'excédent des aliments produits est souvent exporté et de nombreux pays africains restent en situation d'insécurité alimentaire. La question n'est pas d'éviter les investissements étrangers, mais de trouver les meilleurs moyens de maximiser les bénéfices et d'éviter les effets négatifs.

*Les investissements devraient viser les opérations après récolte pour une valeur ajoutée locale efficace*

Les investissements de l'AATIF tiennent compte de l'ensemble de la chaîne de valeur agricole, y compris le traitement, l'emballage et l'équipement. En tant que telles, les matières premières (production primaire) ne sont pas exportées, mais traitées localement. Ensuite, les investissements sur les opérations post récolte sont primordiaux pour promouvoir la valeur ajoutée locale. Les gouvernements africains doivent créer des environnements propices (ex. les exonérations fiscales) pour faciliter l'importation de technologies et d'équipements. Ils devraient également promouvoir la création de nouvelles entreprises spécialisées dans l'équipement de transformation.

Les investissements public-privé et les investissements privés sont essentiels pour réaliser la transformation de l'agriculture africaine afin d'accroître leur intervention dans le secteur agricole africain. Des institutions panafricaines comme l'Union Africaine (UA) et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) devraient créer une agence ayant deux fonctions principales : organe consultatif sur la conformité pour les fonds potentiels et suivi des interventions afin d'assurer la durabilité des investissements sur le plan environnemental et social.

## Références

- AATIF (2012). Augmentation des revenus, amélioration de la sécurité alimentaire, rapport annuel. 40 p, consulté le 07/03/2016 sur le site [http://aatif.lu/tl\\_files/downloads/annual\\_reports/AATIF\\_AR\\_2011.pdf](http://aatif.lu/tl_files/downloads/annual_reports/AATIF_AR_2011.pdf))
- AATIF (2013). Augmentation des revenus, amélioration de la sécurité alimentaire, rapport annuel. 40 p, consulté le 07/03/2016 sur le site [http://aatif.lu/tl\\_files/downloads/annual\\_reports/AATIF\\_AR\\_2012.pdf](http://aatif.lu/tl_files/downloads/annual_reports/AATIF_AR_2012.pdf)
- AATIF (2014). Augmentation des revenus, amélioration de la sécurité alimentaire, rapport annuel. 40 p, consulté le 07/03/2016 [http://aatif.lu/tl\\_files/downloads/annual\\_reports/AATIF\\_AR\\_2013.pdf](http://aatif.lu/tl_files/downloads/annual_reports/AATIF_AR_2013.pdf)
- AATIF (2015). Augmentation des revenus, amélioration de la sécurité alimentaire, rapport annuel. 40p, consulté le 07/03/2016 sur le site ([http://aatif.lu/tl\\_files/downloads/annual\\_reports/AATIF\\_AR\\_2014.pdf](http://aatif.lu/tl_files/downloads/annual_reports/AATIF_AR_2014.pdf))
- CFC (2013). Impact à l'échelle grâce aux fonds d'investissement, fonds commun pour les produits de base ; 8 p
- Collier, P., & Dercon, S. (2014). African Agriculture in 50 Years: Smallholders in a Rapidly Changing World? *World development*, 63, 92-101.
- Convergence (2015). Case study Africa Agriculture and Trade Investment Fund (AATIF) November 2015. p 6
- Conway, G. (2012). *One billion hungry: can we feed the world?* Cornell University Press.
- EMRC 2014. Fonds d'investissement agricole et commercial de l'Afrique <http://www.emrc.be/documents/document/20140609121350-afif2014-sessioniii-aatif.pdf>
- Fan, P. (2011). Innovation capacity and economic development: China and India. *Economic change and restructuring*, 44(1-2), 49-73.
- FAO (2009). Forum d'experts de haut niveau - Comment alimenter le monde en 2050 ; Rome 12-13 octobre 2009, 4p
- Hallam, D. (2011). International investment in developing country agriculture—issues and challenges. *Food Security*, 3(1), 91-98.
- KPMG (2013). L'agriculture en Afrique. Rapport sectoriel complet ; 12 p, disponible en ligne (<http://kpmgafrica.com>)
- Miller C., Richter C., McNellis P. and Mhlanga N. (2010). Agricultural investment funds for developing countries. FAO ; 185p
- NEPAD (2013). L'agriculture, la transformation et les perspectives africaines. Novembre 2013, 72p.
- Poulton, C., & Macartney, J. (2012). Can public-private partnerships leverage private investment in agricultural value chains in Africa? A preliminary review. *World Development*, 40(1), 96-109.
- Tangermann, S. (2011). Risk management in Agriculture and the Future of the EU's Common Agricultural Policy. International Centre for Trade and Sustainable Development. Issue Paper, (34).
- Toledo, R., Engler, A., & Ahumada, V. (2011). Evaluation of risk factors in agriculture: an application of the Analytical Hierarchical Process (AHP) methodology. *Chilean journal of agricultural research*, 71(1), 114.
- Banque mondiale (2012). L'Afrique peut contribuer à alimenter l'Afrique. Élimination des obstacles au commerce régional des produits alimentaires, 106p, disponible sur le site <http://worldbank.org/INTAFRICA/Resources/Africa-Can-Feed-Africa-Report.pdf>).



## REMERCIEMENTS

Ce produit de connaissance fait partie d'une série de produits de la Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement (AfCoP-GRD). L'objectif est de documenter les bonnes pratiques et les recommandations politiques clés sur la gestion axée sur les résultats de développement. Les produits de connaissance de l'AfCoP sont largement diffusés et sont disponibles sur le site web de l'Initiative de l'Afrique pour les Résultats (AfriK4R) : <http://afrik4r.org/ressources/>.

Cette étude de cas de l'AfCoP-GRD est un travail conjoint de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) et de la Banque Africaine de Développement (BAD) réalisé sous la supervision du Secrétaire Exécutif de l'ACBF, le Professeur Emmanuel Nnadozie. Ce produit a été préparé par une équipe du Département Connaissances & Apprentissage de l'ACBF, sous la supervision générale de son Directeur, Dr Thomas Munthali assisté par Mme Aimtonga Makawia, Mr. Kwabena Boakye, Dr. Patience Mutopo, Dr. Barassou Diawara, Mr Fréjus Thoto et Mme Anne François et des membres des autres départements de la Fondation.

L'ACBF est également reconnaissante envers Francklin Bakawa Agbandou qui a partagé le travail de recherche ayant abouti à l'élaboration de cette publication; puis les examinateurs externes dont les avis ont enrichi ce produit de connaissance. La Fondation exprime aussi sa gratitude aux membres de l'AfCoP, aux institutions partenaires de l'ACBF et à tous ceux qui ont fourni des contributions critiques pour la finalisation de ce produit. L'ACBF est reconnaissante envers la Banque Africaine de Développement qui a appuyé l'élaboration de ce produit de connaissance sous la subvention Numéro 2100150023544.

Les points de vue et opinions exprimés dans cette publication sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la BAD et de l'ACBF.